

CONDITIONS D'USAGE PISTE MOTO POUR LES FORMATIONS DE CATÉGORIES AM, A1, A2, A L5E

Le lieu et les conditions d'usage de la piste pour les formations deux-roues

Notre piste moto, privée, se situe à la Rivière des Galets, sur la place du marché forain du dimanche. Cette piste est utilisée pour les permis moto A1 et A2, les formations 125 cm3, les permis AM, les passerelles A2 vers A.
Nous effectuons nos leçons moto par séquence de 2 heures. Chaque élève a une moto et les cours se déroulent de manière individuelle ou jusqu'à 4 élèves au maximum par enseignant.

Adresse : Rivière des Galet 97420 LE PORT

Distance auto-école/piste et temps de trajet :

- Environ 1.5 kms, à 5 min de l'école de conduite.

Disponibilités de la piste :

- Lundi au samedi de 07h à 12h et de 13h à 18h

Nombre de participants : Le nombre de participants maximum par sessions de formation est de 4 par enseignant.

Matériel :

- Casque homologué avec dispositifs réfléchissants
- Gants possédant le marquage NF ou CE
- Blouson ou veste manches longues munis d'équipements rétro réfléchissants
- Pantalon ou combinaison
- Bottes ou chaussures montantes

Ces équipements sont également obligatoires en formation et le jour de l'examen pratique.